

### Introduction

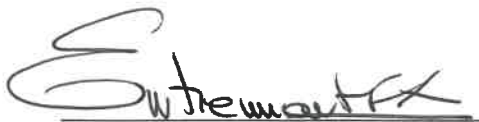
Fil rouge de sa stratégie de développement, le groupe PSB Industries est engagé en faveur d'un comportement social responsable, éthique, soucieux du développement durable et respectueux des besoins des personnes, de la société ainsi que de l'environnement.

Par ailleurs, les achats représentant une part significative de l'activité du groupe PSB Industries, nous nous appuyons sur un panel de fournisseurs responsables et performants garantissant la sécurité de nos approvisionnements.

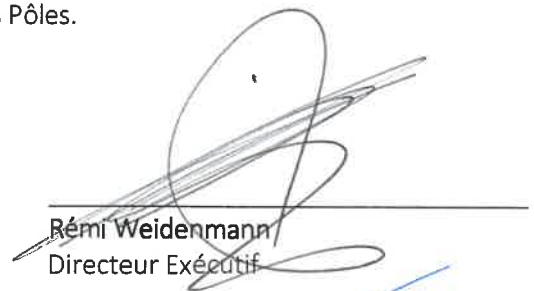
Aussi, dans une logique de réciprocité et de continuité de l'action responsable entreprise par le Groupe, la Direction des Achats de PSB Industries a souhaité intégrer l'ensemble de ses fournisseurs à cette démarche de progrès continu. Elle les invite à s'engager aux côtés de notre Groupe en signant et en faisant respecter auprès de ses propres partenaires cette Charte des achats responsables implémentée autour de cinq grands thèmes, à savoir :

- ⇒ La gouvernance
- ⇒ Les relations sociales
- ⇒ Les produits
- ⇒ L'environnement
- ⇒ Le sociétal, la performance économique

La conformité aux principes de cette Charte des achats responsables étant un élément essentiel à la continuité des relations entre PSB Industries et ses fournisseurs, nous comptons sur eux, mais aussi sur nos équipes, pour l'appliquer au quotidien et la faire appliquer dans le cadre de toutes relations commerciales entre les sous-traitants, les fournisseurs, les prestataires, PSB Industries et ses Pôles.



**François-Xavier Entremont**  
Président-Directeur Général




**Rémi Weidenmann**  
Directeur Exécutif



**Fabien Blanchet**  
Directeur des Ressources Humaines



**Véronique Lima**  
Directrice des Achats



**Ludovic Anceau**  
Directeur Général pôle Luxe & Beauté



**Thierry van Twembeke**  
Directeur Général pôle Santé & Industrie

## 1 – La gouvernance

PSB Industries veut maintenir un haut niveau d'exigence concernant les normes sociales et éthiques dans ses relations d'affaires et garantir une démarche citoyenne.

Nous nous engageons à entretenir une relation équilibrée avec nos fournisseurs, basée sur le respect et la confiance, en France comme à l'étranger, ainsi qu'à respecter les principes d'équité, de transparence et d'indépendance dans le choix de notre panel de fournisseurs et dans nos attributions de marché.

En signant cette Charte des achats responsables, nos fournisseurs s'engagent également à respecter et à décliner ces mêmes principes dans leurs propres relations d'affaires notamment dans les domaines suivants :

### **Concurrence**

Nos fournisseurs s'engagent à entretenir une relation équilibrée avec leurs propres fournisseurs, basée sur le respect et la confiance, en France comme à l'étranger, ainsi qu'à respecter les principes d'équité, de transparence et d'indépendance dans le choix de leur panel de fournisseurs et dans leurs attributions de marché.

### **Confidentialité**

Nos fournisseurs s'engagent à respecter le caractère confidentiel des informations de toute nature, liées aux produits, savoir-faire techniques, industriels, commerciaux ou financiers appartenant à PSB Industries et à ses entités auxquelles ils peuvent être amenés à avoir accès lors de nos relations d'affaires.

### **Corruption**

Nos fournisseurs s'engagent à proscrire toutes formes de corruption, active comme passive, dans toutes leurs relations avec des tiers, à se conformer aux législations et réglementations nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption et à ne travailler qu'avec des partenaires s'assurant du respect de ces mêmes principes.

### **Blanchiment d'argent**

En conformité avec toutes les lois liées au blanchiment d'argent, nos fournisseurs ne devront, en aucune manière, être impliqués dans des pratiques de blanchiment d'argent et/ou au financement du terrorisme.

### **Conflits d'intérêts**

Nos fournisseurs s'engagent à prévenir la Direction des Achats du groupe PSB Industries si un conflit d'intérêt réel ou potentiel avec des salariés du groupe PSB Industries ou de leur famille était, à leur connaissance, susceptible d'affecter défavorablement les relations d'affaires ou les décisions du groupe PSB Industries.

### **Cadeaux et hospitalité**

Nos fournisseurs s'engagent à s'assurer que leurs politiques et pratiques de cadeaux et d'hospitalité ne contreviennent à aucune loi, ne puissent être considérées comme influant à quelque titre que ce soit sur les prises de décisions dans le cadre de leurs relations d'affaires.

### **Protection des données personnelles**

Nos fournisseurs s'engagent à ne collecter, n'utiliser et ne traiter des données personnelles qu'à des fins professionnelles conformément aux lois, règles et règlements en vigueur tant sur le plan national qu'international, et en les protégeant contre l'accès, la divulgation, l'acquisition et les usages non autorisés.

## 2 - Les relations sociales

### Au niveau social

Le groupe PSB Industries a pour politique de favoriser et d'entretenir un environnement de travail positif au sein duquel toute personne est traitée avec respect et dignité.

Nous veillons à agir équitablement en matière d'emploi et à mener nos activités conformément aux lois, règles et règlements en vigueur dans les domaines du travail et de l'emploi.

-----

Par conséquent, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les principes relatifs :

- au travail dissimulé (activité ou salarié, sur site ou étranger, matériel ...),
- au respect des heures supplémentaires,
- à la rémunération,
- à la non-discrimination,
- au harcèlement,
- à l'âge minimum du travail,
- à l'interdiction du travail forcé.

Et ce, selon les principes établis notamment par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, les principes des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que les réglementations en vigueur dans les pays où le fournisseur exerce, ainsi que dans ceux où nous détenons une activité commerciale et/ou de production.

-----

De même, nos fournisseurs doivent accorder à leurs employés le **droit à la liberté d'association** et à la négociation collective conformément à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur ainsi que sur la **liberté syndicale**, sur le droit d'organisation et de négociation collective.

### Au niveau Santé - Sécurité

Dans le cadre de leurs relations commerciales, nos fournisseurs s'engagent à adopter et à respecter des principes éthiques, une politique de management garante du droit des salariés, de leur santé, de leur sécurité au travail ainsi qu'une politique d'amélioration des conditions de travail en vue d'assurer l'attractivité de l'activité, de promouvoir l'épanouissement des talents et la minimisation des risques psychosociaux potentiels. PSB Industries et ses entités attendent, de tous leurs fournisseurs, un système d'exploitation et de gestion qui contribue activement à la prévention des blessures et maladies professionnelles dans le cadre de la sécurité et la santé des travailleurs.

## 3 - Les produits

Nos fournisseurs s'engagent à intégrer les aspects environnementaux et les critères de santé et de sécurité dans le développement de leurs produits et services pour éliminer ou atténuer leur impact environnemental, pour préserver la santé des utilisateurs et assurer la sécurité des personnes et ce, en prenant en compte l'ensemble du cycle de vie de leurs produits et/ou services.

Ainsi, nos fournisseurs doivent pouvoir être en mesure de prouver que leurs produits et services respectent la réglementation en vigueur applicable dans le pays où le site de production est implanté, ainsi que dans le pays de commercialisation.

Les fournisseurs doivent être en conformité avec les directives européennes telles que RoHS II (2011/65/EU) et REACH (1907/2006/EC), ils doivent également veiller à ne pas utiliser d'amiante dans leurs équipements, produits et emballages.

## Innovation

L'innovation jouant un rôle moteur au sein du groupe PSB Industries, nous sommes particulièrement actifs dans la recherche de solutions innovantes dans la constitution de nos produits et dans leurs processus de fabrication et de distribution. Nous accordons une importance marquée pour la recherche et le développement de solutions écologiques constituant une alternative aux matières controversées et aux processus de fabrication et de distribution énergivores et sommes ouverts au changement que nous considérons comme une opportunité.

Nous considérons, en effet, que les nouvelles tendances et solutions proposées par nos fournisseurs sont des opportunités de développement potentiel permettant d'investir conjointement et durablement pour bâtir un avenir commun.

Aussi, nous encourageons nos fournisseurs à nous proposer des produits et/ou services toujours plus écologiques et socialement responsable.

## 4 – L'environnement

Nos fournisseurs se doivent d'adopter un comportement responsable consistant à mettre en œuvre et/ou à poursuivre les initiatives qui contribuent à la préservation et au respect de l'environnement pour endiguer les menaces liées aux changements climatiques et à la réduction de leurs impacts sur les ressources naturelles.

A ce titre, nos fournisseurs s'engagent notamment à :

- mener une politique responsable de gestion de leurs déchets ;
- minimiser l'utilisation de l'énergie au juste nécessaire, notamment en matière de consommation d'eau, d'utilisation de ressources non renouvelables ;
- diminuer leur impact carbone à travers, entre autres, l'optimisation de leur flux logistique, ainsi que d'une manière plus générale à avoir recours, dans la mesure du possible, à des technologies, matières et processus réduisant l'impact sur l'environnement ;
- éviter, dans la mesure du possible, l'utilisation de substances toxiques et dans le cas où aucune alternative n'est disponible, à réduire l'utilisation de ces substances toxiques au strict minimum en veillant à ne pas rendre leur usage accessible à leurs salariés sans autorisation préalable de leur management ;
- respecter strictement les lois applicables relatives à l'utilisation de substances dangereuses ou la production de déchets dangereux dans tous les pays où les produits sont fabriqués et commercialisés.
- travailler activement à la substitution des matières controversées dans le cadre de l'économie circulaire.

## 5 – Le sociétal et la performance économique

Pour garantir la continuité de nos activités, la cohésion sociale et le développement des territoires sur lesquels le groupe PSB Industries est implanté, nous avons pour but de créer de la valeur pour toutes les personnes concernées par nos activités et d'assurer à l'entreprise une rentabilité à la fois élevée et durable.

C'est ainsi que nous assurerons notre croissance et notre indépendance, que nous créerons des emplois, que nous couvrirons les risques et dégagerons un revenu attrayant sur le capital investi.

Dans le prolongement des actions sociétales engagées par le groupe PSB Industries, nos fournisseurs s'engagent à :

- mettre en œuvre des plans d'actions visant à assurer leur propre pérennité,
- encourager leurs fournisseurs à déployer une croissance durable.

## SIGNATURE

Cette Charte des achats responsables constitue une partie intégrante de tous les documents contractuels entre le groupe PSB Industries et ses fournisseurs.

La conformité et les efforts d'amélioration prodigués par les fournisseurs pour se conformer aux principes mentionnés dans ce code de conduite font partie des critères permettant l'homologation et le maintien des fournisseurs au panel du groupe PSB Industries.

Aussi, par la présente, nous confirmons :

- avoir reçu et pris pleinement connaissance de la Charte des achats responsables du groupe PSB Industries ;
- nous engager sans réserve à la mise en œuvre des principes qui y sont mentionnés ;
- accepter d'être audité par le groupe PSB Industries ou un tiers mandaté par ce dernier afin de s'assurer du respect de nos obligations sachant qu'un manquement, selon sa gravité, peut entraîner la résiliation de la relation d'affaire ;
- engager nos propres fournisseurs à respecter le contenu de cette Charte des achats responsables et à accepter de la même manière d'être audités.

Date : .....

Nom de l'entreprise : .....

Nom du représentant : .....

Titre du représentant : .....

Signature :

Logo/cachet de l'entreprise :